

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 19 MARS 2012 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

SUSPENSION

À 20h23, Monsieur le Maire suspend la présente séance.

À 21h20 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

2012-075

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2012-076

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT l'article 11.1 du Règlement de zonage n° 727 qui stipule que le conseil doit désigner, par résolution, les membres du Comité de démolition et que ladite résolution doit désigner l'un d'entre eux comme président du comité ;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution remplace la résolution n° 2009-266 adoptée le 16 novembre 2009 et la résolution no. 2010-532 adoptée le 23 août 2010 ;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Comité de démolition :

Leon Elfassy, conseiller municipal, président du comité
Michael Goldwax, conseiller municipal
Abraham Gonshor, conseiller municipal;

- QU'en cas de défaut de quorum lors d'une réunion du Comité de démolition, le Maire peut convoquer le ou les substituts suivants pour remplacer un ou des membres du comité en cas d'absence :

1^{er} substitut – Bonnie Feigenbaum, conseillère municipale
2^e substitut – Jack Edery, conseiller municipal; et

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

QUE le *Chef de Section Urbanisme et Inspection des bâtiments* soit nommé Secrétaire du Comité et que l'*Inspecteur en bâtiments* soit nommé le substitut du Secrétaire en son absence.

Adoptée

2012-077

DEMANDE AUTORISANT LES MODIFICATIONS AUX PLANS APPROUVÉS POUR UNE HABITATION UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 27, CHEMIN BELSIZE LOT NO. 2 089 892, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des élévations** pour des modifications à des plans ultérieurement approuvés pour une habitation unifamiliale détachée au 27, Chemin Belsize et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 mars 2012 soit approuvé, nonobstant la recommandation du CCU de refuser.

Adoptée

2012-078

VENTE D'UN IMMEUBLE - SITE CASERNE DE POMPIERS SUR L'AVENUE MACDONALD

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel de proposition concernant l'achat et mise en valeur d'actifs immobiliers relativement au site de la caserne de pompiers située sur l'avenue MacDonald en la Ville de Hampstead;

CONSIDÉRANT QU'après avoir considéré les recommandations du Comité consultatif sur l'analyse des propositions reçues, la proposition de *Crofton Moore Developments inc.* a été retenue par les membres du Conseil municipal de la Ville de Hampstead comme ayant le meilleur « prix ajusté » en fonction des critères et objectifs recherchés au document d'appel de proposition;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 7943075 CANADA INC., dont le seul actionnaire est *Crofton Moore Developments inc.*, une société ayant son siège social au 5800, rue Saint-Denis, bureau 1100, Montréal, (Québec), H2S 3L5, agissant et représentée aux fins des présentes par Mitchell Moss, président, a été constituée par *Crofton Moore Developments inc.* dans le but d'un projet de développement immobilier sur le site de la caserne de pompiers située sur l'avenue MacDonald, en la Ville de Hampstead;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead doit procéder à la vente de l'immeuble no. de lot DEUX MILLION QUATRE-VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT QUARANTE (2 088 440) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à 7943075 Canada inc.;

Il a été proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE la Ville accepte que tous les intérêts et responsabilité dans la proposition et la promesse d'achat signée par *Crofton Moore Developments inc.* en lien avec l'immeuble ci-avant désigné doivent être attribués à 7943075 Canada Inc, sous réserve de l'intervention de *Crofton Moore Developments inc.* à l'acte de vente;
- D'autoriser la vente à 7943075 CANADA INC. de l'immeuble numéro du lot DEUX MILLION QUATRE-VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT QUARANTE (2 088 440) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout en conformité avec les termes et conditions

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

du projet d'acte de vente préparé par Me Robert Alain, notaire, dont une copie est déposée au dossier du Conseil;

- QUE le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer l'acte de vente du site de la caserne de pompiers située sur l'avenue MacDonald en la Ville de Hampstead ou tout autre document relatif à cet acte de vente; et
- QUE le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer tout document, poser tout geste et faire toute chose nécessaire ou simplement utile, afin de donner effet à la présente résolution.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2012-079

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière